

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 15 février 2023 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier et secrétaire
M. Benoît Duchesne	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M ^{me} Jane Hicks	Administratrice
M. Stéphane Martin	Administrateur

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

13 citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la deuxième séance régulière de l'année 2023 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 15 février 2023, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier :
Projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair : Agrandissement
de la zone et augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée | 19 h 35 |
| 4. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 15 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 25 |
| 6. Suivi des activités du conseil de quartier | 20 h 35 |
| • Révision des pratiques des conseils de quartier | |
| 7. Adoption des procès-verbaux : | 20 h 50 |
| • Assemblée ordinaire du 18 janvier 2023 | |
| • Assemblée spéciale du 25 janvier 2023 | |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 20 h 55 |
| 9. Varia | 21 h 00 |
| • Postes en élection pour l'AGA | |
| • Séance d'information et d'échanges en ligne sur les projets
de corridors scolaires et aménagements piétonniers – 30 mars 2023 | |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 05 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 8152, dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet « Activité de sécurité routière » au point 6. Suivi des activités du conseil de quartier. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

23-02-03 Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier : Projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair : Agrandissement de la zone et augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée

Résolution CQVB-23-CA-09

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Maxime Falardeau de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de la Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Val-Bélair (R.C.A.6V.Q.4) tel que révisé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

23-02-04 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault invite la population à participer à certains événements :

- Le souper des Chevaliers de Colomb du 25 février 2023, au profit de l'autisme;
- Le Pentathlon des neiges, sur les Plaines d'Abraham, du 18 au 26 février 2023.

Aussi, elle partage son expérience récente de plongée dans le Bassin Louise du Port de Québec, pour la cause des Olympiques spéciaux.

Elle mentionne qu'une consultation sur l'utilisation des pesticides aura lieu, le 22 février prochain à l'attention des conseils de quartier, et pour le grand public, le 23 février 2023. L'inscription au préalable est obligatoire. Les informations pertinentes à cette consultation ont d'ailleurs déjà été transmises par courriel aux administrateurs.

Elle informe les administrateurs qu'une problématique de présence de chats errants sur la rue de l'Esplanade était vécue. Grâce au programme Capture, la Ville de Québec a procédé à la stérilisation de ceux-ci, à la mise en adoption de ceux qui étaient socialisables, à

l'enregistrement et à l'installation d'une micropuce de tous les chats relâchés, ce qui devrait permettre de régler la situation.

23-02-05 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen s'informe du suivi qui sera donné à la suite de la consultation publique sur le projet du Golf-de-Bélair et de la séance spéciale du conseil de quartier du 25 janvier dernier. Des informations lui sont communiquées à l'effet que le rapport de consultation est présentement en rédaction et que celui-ci sera déposé lors d'une prochaine réunion du conseil d'arrondissement. Des informations en provenance des élus municipaux et des professionnels au dossier, en plus de la résolution du conseil de quartier seront également déposées. Pour le moment, la date du conseil d'arrondissement où le sujet sera traité n'est pas connue. M^{me} Dominique Gagnon informera le citoyen lorsque la date sera connue.

23-02-06 Suivi des activités du conseil de quartier

- Révision des pratiques des conseils de quartier

M^{me} Francine Dion fait la lecture des suggestions d'amélioration proposées dans le mémoire qui a été rédigé par M. Charles Gillespie et des quelques éléments qu'elle jugeait bon d'ajouter. Les membres donnent leur accord avec le contenu du document et remercient M. Gillespie pour sa préparation.

Résolution CQVB-23-CA-10

Sur proposition de M. Benoît Duchesne, dûment appuyé par M. Charles Gillespie, il est résolu que le conseil de quartier de Val-Bélair procède à l'adoption du mémoire portant sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier tel que rédigé, et transmette le document au Service de participation citoyenne de la Ville de Québec.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Activité de sécurité routière

M^{me} Francine Dion informe les membres qu'un tournage avait été envisagé, pendant la semaine de relâche scolaire, pour démontrer les dangers autour des équipements de déneigement comme des souffleuses à neige et des grattes. À la demande de la directrice responsable de la formation aux travaux publics de la Ville de Québec la réalisation de la vidéo est reportée à la prochaine année, en vue de l'utiliser également pour les formations de la Ville. Le montant de 1 000 \$ prévu est donc réservé en conséquence.

M^{me} Dion a discuté avec la policière responsable des interventions scolaires concernant la possibilité de placer un radar mobile devant certaines écoles et d'utiliser un radar sac à dos. Elle mentionne que des informations complémentaires sont à venir pour finaliser le dossier.

Par ailleurs, l'activité de sécurité avec l'École de La Chanterelle se déroulera comme prévu au mois de mai prochain.

Enfin, elle mentionne que la subvention pour l'année 2023 n'est pas confirmée. Advenant qu'elle soit reconduite, une activité de sensibilisation serait organisée avec l'École Jules-Émond de même qu'une activité grand public, sur les terrains de l'École secondaire l'Odyssée.

23-02-07 Adoption des procès-verbaux

- Assemblée ordinaire du 18 janvier 2023

Résolution CQVB-23-CA-11

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Maxime Falardeau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Assemblée spéciale du 25 janvier 2023

Résolution CQVB-23-CA-12

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Maxime Falardeau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023 après avoir corrigé le nombre de participants dans la salle et en ligne.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Aussi, M^{me} Dominique Gagnon fait savoir que le rapport de consultation sera joint au procès-verbal après qu'il aura été approuvé par l'urbaniste au dossier.

23-02-08 Information, correspondance et trésorerie

Trésorerie

Le solde du compte était de 9 390,85 \$ au 31 janvier 2023.

M. Jean Thibault mentionne que la subvention annuelle de la Ville de Québec pour soutenir les activités des conseils de quartier a été reçue et déposée au compte.

Résolution CQVB-23-CA-13

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 239) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de janvier 2023.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondances

Depuis la dernière réunion, la présidente et la Ville de Québec ont transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- Le rapport de l'activité de participation publique du 14 décembre 2022 concernant le Réaménagement de la rue de la Joconde;
- Un feuillet d'information du CIUSSS de la Capitale-Nationale intitulé « Actions climatiques, santé et équité »;
- Un article paru dans le journal Le Soleil du 4 février 2023 portant sur les radars photo;
- Un appel à projets pour le programme de soutien financier 2023 des places éphémères issues de la communauté;
- L'annonce d'une séance d'information et d'échanges concernant le projet de règlement visant à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement.

23-02-09 Varia

- Postes en élection pour l'AGA

M^{me} Dominique Gagnon invite les citoyens intéressés à déposer leur candidature pour faire partie du conseil d'administration du conseil de quartier. Pour 2023, deux postes femme sont vacants, et les mandats de MM. Stéphane Martin et Marc-André Ducharme sont en renouvellement. Les postes des membres cooptés seront également à renouveler.

- Séance d'information et d'échanges en ligne sur les projets de corridors scolaires et aménagements piétonniers – 30 mars 2023

M^{me} Dominique Gagnon annonce que le Service de transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec prévoit un atelier de participation publique, le 30 mars prochain, portant sur l'aménagement de corridors scolaires et de trottoirs dans le quartier de Val-Bélair. Différents projets d'aménagement seront discutés, notamment :

- Aménagements visant à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes près de l'École l'Orée-des-Bois;
- Aménagement de l'intersection de l'avenue Industrielle et de la rue Joviale;
- Prolongement du trottoir sur le boulevard Pie-XI Sud, jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Escarpement.

Les membres échangent ensuite entre eux sur différents sujets, notamment la réglementation concernant les passages piétonniers, le manque de financement de certains organismes communautaires, la possibilité de faire certains partenariats avec les villes hors agglomération afin de bénéficier de rabais d'accès à leurs installations sportives, le stationnement dans les rues lors d'activités de déneigement, et l'ajout d'un terminus du RTC.

23-02-10 Levée de l'assemblée

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Jean Thibault, secrétaire.

Francine Dion, présidente

Jean Thibault, secrétaire

Projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair : Agrandissement de la zone et augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 64306Cb et 66327Cb, R.C.A.6V.Q. 328.

Déposé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Le 24 février 2023

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

- Les étapes de la démarche de participation publique réalisées;
- Les principaux commentaires et recommandations formulés dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
- Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

Secteur concerné

Les zones 64306Cb et 66327Cb, situées approximativement à l'est et au nord des boulevards Pie-XI Nord et Pie-XI Sud, au sud de la rue de l'Ivoire et à l'ouest de la route de la Bravoure et de l'autoroute Henri-IV.

Description du projet et principales modifications

La zone 66327Cb est agrandie à même la zone 64306Cb qui est supprimée. De plus, dans la zone 66327Cb, la superficie de plancher maximale qui peut être affectée à la vente au détail à l'intérieur d'un établissement est augmentée à 5 500 mètres carrés. En outre, les usages des groupes C12 auberge de jeunesse, C32 vente ou location de petits véhicules et I1 industrie de haute technologie ne sont plus autorisés, tout comme l'usage de restaurant associé à un usage de la classe Commerce à incidence élevée ou de la classe Industrie.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=478>

Démarche de participation publique

Étapes

- Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Val-Bélair le 15 février 2023, à 19 h 30, en format hybride :
 - En salle : salle RC19, centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport rue Racine;
 - En ligne, sur la plateforme Zoom;
- Consultation écrite : du 16 au 22 février 2023, en ligne;
- Rapport disponible : 24 février 2023.

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe 1)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modification réglementaire – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et demande d'opinion au conseil de quartier;
- Rapport de la consultation écrite (7 jours).

Rétroaction

Aucune modification au projet de règlement n'est nécessaire à la suite de la consultation publique.

Annexe 1 : Rapports des différentes étapes

Projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair : Agrandissement de la zone et augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 64306Cb et 66327Cb, R.C.A.6V.Q. 328.

Activité de participation publique



Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Val-Bélair.

Date et heure : 15 février 2023, à 19 h 30

Lieu : Centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport, salle RC-19

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des intervenants.
2. Présentation du déroulement.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec* et la *Politique de participation publique de la Ville de Québec*.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible en ligne.
6. Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource.
7. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme (Règlement R.C.A.6V.Q. 324) contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
8. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.
9. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
10. Recommandation du conseil de quartier.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Les zones 64306Cb et 66327Cb, situées approximativement à l'est et au nord des boulevards Pie-XI Nord et Pie-XI Sud, au sud de la rue de l'Ivoire et à l'ouest de la route de la Bravoure et de l'autoroute Henri-IV.

Description du projet et principales modifications

La zone 66327Cb est agrandie à même la zone 64306Cb qui est supprimée. De plus, dans la zone 66327Cb, la superficie de plancher maximale qui peut être affectée à la vente au détail à l'intérieur d'un établissement est augmentée à 5 500 mètres carrés. En outre, les usages des groupes C12 auberge de jeunesse, C32 vente ou location de petits véhicules et I1 industrie de haute technologie ne sont plus autorisés, tout comme l'usage de restaurant associé à un usage de la classe Commerce à incidence élevée ou de la classe Industrie.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=478>

Participation

Administrateurs du conseil de quartier :

- M^{me} Francine Dion, présidente
- M. Jean-Thibault, secrétaire par intérim et trésorier
- M. Charles Gillespie
- M. Benoît Ducharme
- M. Maxime Falardeau

Conseillère municipale :

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale, district de Val-Bélair

Personne-ressource :

- M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Service de la gestion du territoire

Animation de la rencontre :

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants :

19 participants, dont 5 administrateurs du conseil de quartier et 14 citoyens.

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, les administrateurs du conseil de quartier de Val-Bélair recommandent au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, tel que présenté.

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	5	Accepter la demande Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
B.	0	Refuser la demande Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
C.	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière.
Abstention	0	
TOTAL	5	

Questions et commentaires du public et des administrateurs du conseil de quartier

- **Intervention 1 :** Un administrateur aimerait savoir quelle sera l'augmentation de la superficie du bâtiment actuel selon le projet d'agrandissement.
Réponse de la Ville : L'emprise au sol de l'agrandissement sera d'environ 400m².¹
- **Intervention 2 :** Un administrateur se questionne à savoir si le retrait de l'usage de restaurant aura un impact sur la possibilité de consommer des repas sur place dans l'épicerie.
Réponse de la Ville : Non. Le retrait concerne seulement l'usage de restaurant associé à un usage de la classe Commerce à incidence élevée ou Industrie.
- **Intervention 3 :** Un administrateur se questionne sur l'impact de l'agrandissement sur les cases de stationnement.
Réponse de la Ville : Malgré l'agrandissement, le nombre de cases restant respectera les normes prescrites.
- **Intervention 4 :** Un administrateur demande si les allées d'accès au stationnement demeureront au même endroit.
Réponse de la Ville : Oui. Il n'est pas prévu de modifier les entrées et les sorties de l'aire de stationnement.

Nombre d'interventions :

4 interventions

Prochaines étapes :

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

¹ Après vérification, le projet prévoit une augmentation d'environ 1 600 m² de superficie, sur deux étages.

Réalisation du rapport :

Date : 16 février 2023

Rédigé par :

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par :

M^{me} Francine Dion, présidente du conseil de quartier de Val-Bélair

Projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair : Agrandissement de la zone et augmentation de la superficie maximale de plancher autorisée

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 64306Cb et 66327Cb, R.C.A.6V.Q. 328.

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période) :

Du 16 au 22 février 2023

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Les zones 64306Cb et 66327Cb, situées approximativement à l'est et au nord des boulevards Pie-XI Nord et Pie-XI Sud, au sud de la rue de l'Ivoire et à l'ouest de la route de la Bravoure et de l'autoroute Henri-IV.

Description du projet et principales modifications

La zone 66327Cb est agrandie à même la zone 64306Cb qui est supprimée. De plus, dans la zone 66327Cb, la superficie de plancher maximale qui peut être affectée à la vente au détail à l'intérieur d'un établissement est augmentée à 5 500 mètres carrés. En outre, les usages des groupes C12 auberge de jeunesse, C32 vente ou location de petits véhicules et I1 industrie de haute technologie ne sont plus autorisés, tout comme l'usage de restaurant associé à un usage de la classe Commerce à incidence élevée ou de la classe Industrie

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=478>

Participation

Conseillère municipale:

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale du district de Val-Bélair

Personne-ressource :

- M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Service de la gestion du territoire

Coordination de la consultation :

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page Web du projet :

- 4 visiteurs ont fréquenté la page Web de la consultation écrite.
- Aucun citoyen n'a soumis de question ou de commentaire via le formulaire.

Questions et commentaires du public

Aucun.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date : 23 février 2023

Rédigé par :

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne
